Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 19/10/2026 à 17h06
Réference de l'AR : 054-200051134-20261015-2026_060-DE
Affiché le 19/10/2026 ; Certifié exécutoire le 19/10/2026

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de Lunéville

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays du Lunevillois

Nombre de membres dont le conseil doit être composé :15

Nombre de conseillers en exercice :.....40

Date de convocation :
9 octobre 2026

DELIBERATION

COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-six, le quatorze octobre à vingt heures, les Membres du Comite de pole se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 09/10/2026 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage - accès par le parking arrière - 11 avenue de la Libération - 54300 LUNEVILLE.

Présidence : Philippe DANIEL, Président.

Etaient présents :
Régis AUBERTEIN, Jean-Claude BAZIN, Hervé BERTRAND, Jérôme BURDUCHE, Vianney COLELA, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Nicolas GERARD, Christian GEX, Jean-François GUSTAW, Maurice HERIAT, Hervé LAHEURTE, Cyrille LE NAOUR, Michel MARCEL, Olivier MARTET, Damien MATHIVET, Nicole MILBACH, Christophe SONREL, Nicolas THOUVENIN, Rémi VUILLAUME, René WAGNER

Absents représentés : Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX pouvoir donné à Hervé BERTRAND, Catherine PAILLARD pouvoir donné à Philippe DANIEL, Eugéne PRINCIPE pouvoir donné à Vianney COLELA, Gaël THIRION pouvoir donné à Christian GEX, Yann DURAND titulaire de Nicole MILBACH, Renaud NOEL titulaire de Hervé LAHEURTE
Absents : Jean-Luc DEMANGE, Jacques LAMBLIN, Bernard MICLO
Secrétaire de séance : Monsieur Hervé LAHEURTE

Membres présents.....22
Absents représentés.....6
Absents.....3
Votants.....26

Délibération 2026_060
ADMINISTRATION GENERALE - Désignation des représentants à la Mission Locale

Conseillers présents	*Suffrages exprimés avec pouvoir*	*Pour*	*Contre*	*Abstention*	*Non participant*
22	*4*	*26*	*0*	*0*	*0*

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 19/10/2026 à 17h06
Réference de l'AR : 054-200051134-20261015-2026_060-DE
Affiché le 19/10/2026 ; Certifié exécutoire le 19/10/2026

La Mission Locale du Lunévillois est une structure d'accompagnement dédiée aux jeunes de 16 à 25 ans, visant à favoriser leur insertion professionnelle et sociale.
Elle a pour missions principales :

- D'accueillir, informer et orienter les jeunes dans leurs démarches ;
- D'accompagner vers l'emploi, la formation et l'alternance ;
- De lever les freins périphériques à l'insertion
- De mobiliser les dispositifs d'aide existants
- De développer des partenariats avec les entreprises, les collectivités et les acteurs socio-économiques du territoire.

Conformément aux statuts de la Misson Locale du Lunévillois et notamment son article 11, le PETR du Pays du Lunévillois dispose d'un siège titulaire et un siège suppléant au sein du 1er collège de son conseil d'administration.
Par délibération n° 2026-037 du 04 juin 2026, le président du PETR a été désigné membre titulaire et Hervé BERTAND.

Le président propose de nommer monsieur Hervé BERTAND titulaire et d'être suppléant.

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport, le Comité de Pôle après en avoir délibéré à l'unanimité à désigné :

EST ELU MEMBRE TITULAIRE à la Mission Locale : Hervé BERTRAND

EST ELU MEMBRE SUPPLEANT à la Mission Locale : Philippe DANIEL

Cette délibération annule et remplace la délibération n°2026-037 du 04 juin 2026

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 16 octobre 2026
Philippe DANIEL,
Président.

